



ÉDITO

Le Conservatoire à rayonnement régional et l'École Prizma de Boulogne-Billancourt proposent aux jeunes Boulonnais un parcours musical de découverte : le Cycle d'Observation et d'Orientation Musicales (COOM).

Ce dispositif a pour but de permettre aux jeunes Boulonnais de choisir au mieux leur instrument et de trouver l'enseignement musical le plus adapté à leur personnalité.

Un premier apprentissage primordial pour bien débiter la musique !

Ce dépliant en précise les grandes caractéristiques.

Pierre-Christophe Baguet

Maire de Boulogne-Billancourt
Président de Grand Paris Seine Ouest

• CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL

22, rue de la Belle-Feuille
92100 Boulogne-Billancourt
01 41 31 83 41
crr-bb.seineouest.fr

• ÉCOLE PRIZMA

22, rue de la Belle-Feuille
92100 Boulogne-Billancourt
01 46 03 96 73
(4^e étage du centre Georges-Gorse)
prizma.fr

• ACCÈS

- **Métro** ligne 9 (Marcel-Sembat)
ligne 10 (Boulogne Jean-Jaurès)
- **Autobus** lignes 123 et 72
- **Parking** Belle-Feuille situé sous
le Conservatoire — Centre Georges-Gorse

01 55 18 53 00

boulognebillancourt.com



2020/2021 DÉBUTER LA MUSIQUE À BOULOGNE-BILLANCOURT

Repéré de longue date comme un établissement d'excellence, le Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Boulogne-Billancourt est l'une des figures de proue de l'enseignement musical et chorégraphique en France. Il constitue, en partenariat avec le CRR de Paris, l'un des deux piliers du Pôle Supérieur Paris-Boulogne-Billancourt (PSPBB).

Accueillant près de 1400 élèves, il bénéficie d'une équipe de 114 enseignants d'une qualité exemplaire et reconnue.

Les jeunes Boulonnais peuvent y recevoir un enseignement musical et chorégraphique complet : après le cycle d'initiation COOM, les enfants peuvent intégrer des classes à horaires aménagés (CHAM et CHAD) qui permettent, pendant le temps scolaire, de mieux concilier formation générale et formation artistique, ou poursuivre à leur rythme un cursus traditionnel.

Un cycle de formation à l'art dramatique y est également ouvert depuis 2011.

L'innovation pédagogique et la création sont au cœur d'une programmation riche et variée de concerts, spectacles, masterclasses ou conférences, portée par les professeurs et les élèves auxquels viennent se joindre des artistes invités.

L'école Prizma est un établissement d'enseignements artistiques spécialisés privé, labellisé par le Schéma Départemental des Enseignements Artistiques des Hauts-de-Seine (SDEA 92). Elle compte près de 1400 élèves, encadrés par 48 professeurs diplômés et propose une offre d'enseignements artistiques répondant à leurs aspirations de pratique artistique amateur en musique (classique, musiques actuelles & jazz), danse (classique, modern jazz, de caractère), théâtre et en peinture.

La structure entend favoriser l'accès de tous à la pratique artistique amateur, sans limite d'âge et de niveau.

Fidèle à une politique de formation où la notion de plaisir est au centre de l'enseignement, l'école Prizma favorise la pratique d'ensemble, la pluridisciplinarité et la transversalité entre les disciplines enseignées.

L'école Prizma propose chaque année une saison culturelle d'une cinquantaine de manifestations : concerts, spectacles pluridisciplinaires (productions des élèves pour l'essentiel) mais également des rencontres artistiques, des conférences, des ateliers spécifiques et des actions artistiques en milieu hospitalier et associatif. L'équipe de l'école Prizma prend à cœur non seulement le développement artistique et culturel de chacun de ses élèves mais également leur réussite.

À QUI S'ADRESSE LE CYCLE D'OBSERVATION ET D'ORIENTATION MUSICALES ?

Ce cycle s'adresse aux jeunes enfants de Boulogne-Billancourt débutant la musique, qui entrent en CP à la rentrée 2020/2021. L'organisation pédagogique du cycle est assurée par la direction du Conservatoire.

COOM : MODE D'EMPLOI

Le cycle se déroule sur une année scolaire. L'intégralité des cours est dispensée dans les locaux du centre Georges-Gorse qui abrite les deux structures, le Conservatoire et l'École Prizma.

Les cours sont organisés hors temps scolaire.

Les cours se décomposent en trois activités principales :

- le cours d'éveil musical (45 minutes hebdomadaires) destiné à l'éveil de la sensibilité de l'oreille, du chant et du rythme ;
- le cours de chorale (45 minutes hebdomadaires) pour développer et mettre la sensibilité personnelle de l'enfant au service d'une production musicale collective ;
- les ateliers de découverte instrumentale qui permettent aux enfants de voir de façon pratique plusieurs familles d'instruments : cordes, vents et autres instruments.

LES ATELIERS DE DÉCOUVERTE INSTRUMENTALE

L'année commence par des présentations et concerts d'instruments à l'Auditorium.

Ces présentations publiques constituent des moments de rencontre avec les professeurs.

Des séries successives d'ateliers instrumentaux permettent au cours de l'année la découverte progressive d'instruments de différentes familles.

Les enfants comme les parents ont également accès à l'ensemble des activités de diffusion pédagogique organisées dans l'année : concerts, auditions de classe, etc.

L'ÉVALUATION DES ÉLÈVES

Les élèves sont évalués au cours de l'année scolaire par un système de contrôle continu. Celui-ci sert notamment à évaluer les aptitudes des enfants pour l'instrument qu'ils vont débiter et leur motivation par rapport aux rythmes d'enseignement mis en place.

Le suivi pédagogique est assuré par les professeurs en charge des ateliers instrumentaux et par les professeurs d'éveil musical.

Les parents sont informés régulièrement des acquis et de la progression de leur enfant par l'envoi d'une fiche d'évaluation.

En fin de cycle, une commission propose une orientation individualisée pour une poursuite des études soit à l'École Prizma, soit au Conservatoire dans la limite des places disponibles.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les parents boulonnais dont le profil des enfants correspond aux critères de scolarité générale définis précédemment doivent préinscrire leur enfant.

Par Internet : crr-bb.seineouest.fr ou seineouest.fr

- **DU MARDI 2 JUIN 2020, 8H30 AU MERCREDI 3 JUIN 2020, 17H**
L'admission s'effectuera par ordre d'arrivée des préinscriptions, dans la limite des places disponibles. Les demandes non satisfaites seront sur liste d'attente.

- **VENDREDI 12 JUIN 2020, À PARTIR DE 16H**
La liste des enfants admis est affichée au rez-de-chaussée du centre Georges-Gorse et consultable sur le site : crr-bb.seineouest.fr



- **DU JEUDI 2 AU VENDREDI 3 JUILLET 2020**
Choix des horaires d'éveil musical et de chorale par internet sur le site : crr-bb.seineouest.fr

- **MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2020, À 19H00**
Une réunion d'information est organisée à l'attention des parents des enfants admis en COOM en Salle d'Art Lyrique du CRR, centre Georges-Gorse.

LES COURS DÉBUTENT LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020